



**Estimation de l'incidence de la suppression
de 100 000 postes du secteur public
dans les villes et les collectivités de l'Ontario**

Préparé par
Toby Sanger, SCFP – National
28 mai 2014

Introduction

Le 9 mai, le chef du parti conservateur de l'Ontario, Tim Hudak, a annoncé que s'il était élu lors de l'élection du 12 juin, il supprimerait 100 000 emplois du secteur public de la province, ce qui équivaldrait à une réduction de 10 %. M. Hudak [a dit qu'il excluait](#) les infirmières et infirmiers, les médecins et les policiers, mais que les compressions pourraient toucher tous les autres travailleurs du secteur public.

Après avoir souligné que ces compressions viseraient un travailleur sur six étant donné que le secteur public emploie directement ou indirectement environ 650 000 personnes, M. Hudak [a dit par la suite](#) qu'il exigerait que les travailleurs employés par les municipalités et les organismes financés par la province soient également inclus dans ces compressions ainsi que les enseignants, d'autres travailleurs de la santé et tous les autres travailleurs du secteur parapublic.

De nombreuses questions demeurent sans réponses, à savoir quels emplois du secteur public seraient supprimés et dans quelles collectivités, si les Conservateurs sont élus. Même si M. Hudak a déclaré qu'il supprimerait « 100 000 postes de bureaucrates », en fait, le noyau de la fonction publique ontarienne [ne regroupe qu'environ 60 000](#) employés. Il est possible que certains d'entre eux correspondent au stéréotype du bureaucrate qui travaille à l'élaboration de politiques pour un ministère; toutefois, la plupart de ces employés travaillent dans les services de première ligne offerts à la population. La majorité des fonctionnaires ontariens assurent la prestation de services directs dans des services de soins de santé, les hôpitaux, les cliniques, les soins aux personnes âgées, les services sociaux et communautaires, les écoles, les collèges, les universités, les municipalités et les services publics.

Cela signifie que la suppression de 100 000 postes de fonctionnaires en Ontario entraînerait sans aucun doute des compressions bien au-delà du noyau de la fonction publique à Toronto, et serait ressentie partout dans la province, que ce soit dans des villes ou des collectivités, et nuirait à la qualité des services publics offerts à tous les Ontariens. Bien que certains Conservateurs affirment qu'une partie de ces compressions pourrait se faire par des départs à la retraite et par attrition, il y aurait quand même des pertes d'emploi et des postes demeureraient vacants. Cela signifierait qu'il y aurait moins d'enseignants, d'assistants en éducation, de nettoyeurs, de préposés aux services de soutien à la personne, de techniciens en soins de santé, d'employés de bureau, et de nombreux autres fonctionnaires, et qu'il serait impossible de réaliser le travail sans diminuer les services publics.

Avant qu'ils ne se rendent aux urnes le 12 juin, les Ontariens ont le droit de savoir comment ces compressions auront une incidence sur les services publics qu'ils reçoivent et quels emplois seront touchés dans leur collectivité.

Sommaire des résultats

En l'absence de renseignements précis, nous avons effectué des estimations concernant la façon dont la suppression de 100 000 postes de fonctionnaires proposée par M. Hudak aurait une incidence sur les villes et les collectivités de l'Ontario, en présumant que les compressions seraient appliquées de manière proportionnelle, sans favoriser une région ou un secteur en particulier.

Les données détaillées de notre analyse sont résumées dans le Tableau 1 et le Tableau 2. Des données supplémentaires sont fournies dans d'autres tableaux ci-dessous.

Le Tableau 1 présente les données sur les pertes d'emplois prévues pour les quinze grandes villes (ou régions métropolitaines de recensement [RMR] déterminées par Statistique Canada), ainsi que les

calculs sur la façon dont ces pertes élèveraient le taux de chômage et, par conséquent, le taux de chômage actuel, pour ces villes respectives, en se basant sur les données de l'Enquête sur la population active d'avril 2014ⁱ.

Dans l'ensemble de l'Ontario, les compressions proposées pourraient augmenter le taux de chômage de 7,4 % à 9,7 %. Ceci représenterait le taux de chômage le plus élevé des vingt dernières années, soit depuis mai 1994, et serait pire que le plus haut taux de chômage, à savoir 9,4 %, atteint récemment au cours de la crise économique et de la récession.

Tableau 1 – Pertes d'emplois prévues et augmentation du taux de chômage dans les 15 grandes villes (RMR) de l'Ontario			
Région métropolitaine de recensement (RMR)	Pertes d'emplois	Augmentation du taux de chômage	Taux de chômage conséquent (basé sur avril 2014)
Ontario	167 000	2,3 %	9,7 %
Ottawa	11 159	1,9 %	8,8 %
Kingston	3333	3,8 %	10,2 %
Peterborough	2057	3,2 %	14,8 %
Oshawa	6134	2,9 %	9,9 %
Toronto	62 892	1,8 %	9,6 %
Hamilton	10 555	2,6 %	9,0 %
St. Catharines– Niagara	5301	2,5 %	10,7 %
Kitchener – Cambridge – Waterloo	6142	2,0 %	8,8 %
Brantford	1782	2,4 %	9,4 %
Guelph	2480	3,2 %	10,4 %
London	7116	2,7 %	10,7 %
Windsor	3964	2,4 %	10,8 %
Barrie	2547	2,2 %	9,4 %
Grand Sudbury	2785	3,2 %	9,4 %
ThunderBay	2460	3,8 %	9,6 %
Les limites des RMR sont déterminées par Statistique Canada; cartes disponibles sur leur site Web .			

En outre, cette analyse révèle que les compressions dans le secteur public risquent d'être plus importantes dans les villes de petite taille et de moyenne taille de la province. Non seulement les compressions contribueraient à diminuer ou à supprimer d'importants services publics, mais elles entraîneraient une forte hausse de leurs taux de chômage parce que les postes de fonctionnaires dans les administrations provinciales et municipales représentent une part importante du marché global de l'emploi dans ces collectivités. Le manque d'emplois pourrait faire grimper les taux de chômage à des taux se situant dans les deux chiffres dans des collectivités comme Kingston, Peterborough, St. Catharines-Niagara, Guelph, London et Windsor.

Par exemple, si les compressions étaient imposées de manière proportionnelle, Kingston pourrait voir son taux de chômage croître de 3,8 points de pourcentage à 10,2 %; Peterborough de 3,2 points de pourcentage à 14,8 %; Oshawa de 2,9 points de pourcentage à 9,9 %; Guelph de 3,2 points de pourcentage à 10,4 % et le Grand Sudbury de 3,2 points de pourcentage à 9,4 %.

Cette situation se produirait parce que, contrairement à ce que certaines personnes pensent, le marché de l'emploi dans les administrations provinciales et municipales tend à être proportionnellement plus vaste dans les petites et moyennes villes que dans les grandes villes. Ces emplois du secteur public sont aussi une source importante de stabilité économique dans ces collectivités parce qu'ils sont plus stables et rémunérés décemment, ou du moins [de manière plus équitable](#). Même si les villes de Toronto et d'Ottawa enregistraient le plus grand nombre de pertes d'emplois, ces postes de fonctionnaires provinciaux et municipaux représentent une petite part de l'ensemble de la population active et de l'emploi dans ces grandes villes.

Un taux de chômage élevé augmentera les coûts de l'assurance-emploi en raison d'une hausse du nombre de demandes ainsi que des services sociaux, communautaires et de santé dispensés par droit par les administrations locales, provinciales et fédérale, au moment où nombre de ces services sont réduits.

Ces chiffres concernant les pertes d'emplois comprennent également les estimations des pertes d'emplois dans le secteur privé qui découleraient d'une diminution des dépenses des ménages des travailleurs du secteur public. Ces pertes d'emplois conséquentes auraient aussi une incidence particulièrement importante dans les petites et moyennes collectivités. Le multiplicateur pour les emplois du secteur privé associé aux emplois du secteur public à ce niveau est évalué à 0,67. Cela signifie que chaque emploi du secteur public contribue à générer un 0,67 d'emploi dans le secteur privé en raison de l'effet d'entraînement d'une intensification de l'activité économique. Une partie de cette activité est attribuable aux dépenses des employeurs associées à ces emplois (l'effet « indirect ») tandis qu'une autre partie est attribuable aux dépenses des employés et de leur ménage dans la collectivité locale (l'effet « induit »).

Les multiplicateurs économiques varient, selon le type de dépenses ou l'action économique, selon la région géographique analysée, et selon la santé de l'économie. Les multiplicateurs liés à l'économie et à l'emploi associés à différentes formes de dépenses publiques tendent à être beaucoup plus élevés que ceux associés aux réductions d'impôt, en particulier les baisses d'impôt sur le revenu. Ces multiplicateurs sont aussi plus forts lorsque l'économie souffre d'une demande inadéquate, comme c'est maintenant le casⁱⁱ.

Cette estimation de 0,67 comme multiplicateur pour les emplois est calquée sur les multiplicateurs pour les dépenses publiques et locales aux États-Unis. Ce sont des types comparables de dépenses publiques et les multiplicateurs utilisés pour ces calculs sont similaires à ceux de Finances Canadaⁱⁱⁱ.

Le Tableau 1 comprend seulement quinze régions métropolitaines de recensement parce que ce sont les seules villes ontariennes incluses dans l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada. Les estimations concernant les compressions dans le secteur public et les pertes d'emplois dans le secteur privé pour ces 15 grandes villes (RMR) et 27 centres régionaux de moindre envergure, ou agglomérations de recensement (AR), sont présentées ci-dessous dans le Tableau 2.

Tableau 2 – Estimation de l'incidence des suppressions de postes dans le secteur public en Ontario par ville (RMR et AR)

Ville (RMR ou AR)	Suppression de postes du secteur public	Pertes d'emplois consécutives dans le secteur privé	Total des emplois perdus	% d'emplois perdus dans la province
Ontario (total)	100 000	67 000	167 000	100,0 %
Cornwall	471	316	787	0,5 %
Hawkesbury	82	55	137	0,1 %
Ottawa	6682	4477	11 159	6,7 %
Brockville	322	215	537	0,3 %
Pembroke	231	155	386	0,2 %
Petawawa	60	40	100	0,1 %
Kingston	1996	1337	3333	2,0 %
Belleville	686	460	1146	0,7 %
Cobourg	150	101	251	0,2 %
Port Hope	155	104	258	0,2 %
Peterborough	1232	825	2057	1,2 %
Kawartha Lakes	716	480	1196	0,7 %
Wellington	250	168	418	0,3 %
Oshawa	3673	2461	6134	3,7 %
Ingersoll	99	67	166	0,1 %
Toronto	37 660	25 232	62 892	37,7 %
Hamilton	6320	4234	10 555	6,3 %
St. Catharines- Niagara	3174	2127	5301	3,2 %
Kitchener - Cambridge - Waterloo	3678	2464	6142	3,7 %
Brantford	1067	715	1782	1,1 %
Woodstock	263	176	439	0,3 %
Tillsonburg	86	58	144	0,1 %
Norfolk	452	303	755	0,5 %
Guelph	1485	995	2480	1,5 %
Stratford	256	171	427	0,3 %
London	4261	2855	7116	4,3 %
Chatham-Kent	764	512	1277	0,8 %
Leamington	271	181	452	0,3 %
Windsor	2374	1590	3964	2,4 %
Sarnia	618	414	1032	0,6 %
Owen Sound	330	221	551	0,3 %
Collingwood	133	89	222	0,1 %
Barrie	1525	1022	2547	1,5 %
Orillia	293	196	489	0,3 %
Midland	310	207	517	0,3 %
North Bay	751	503	1254	0,8 %
Grand Sudbury	1668	1117	2785	1,7 %
Elliot Lake	78	53	131	0,1 %
Temiskaming Shores	134	90	223	0,1 %
Timmins	448	300	748	0,4 %
Sault Ste. Marie	808	541	1349	0,8 %
Thunder Bay	1473	987	2460	1,5 %
Kenora	203	136	339	0,2 %
Autres collectivités et régions	12 313	8250	20 563	12,3 %

Sources : consulter le texte; pour les limites des RMR et des AR, consulter la référence du Tableau 1. Totaux arrondis.

Estimation du nombre de travailleurs du secteur public touchés par ville et collectivité

En l'absence de données précises, nous avons effectué des estimations pour connaître l'incidence de ces compressions dans les villes et les collectivités de l'Ontario. Pour effectuer ces estimations, nous avons calculé combien de travailleurs du secteur public potentiellement touchés travaillent dans chaque collectivité de l'Ontario, et pour lesquels des données sont disponibles, à l'exception des infirmières et infirmiers, des médecins et des policiers. Nous avons ensuite supposé que les compressions seraient strictement proportionnelles à ces niveaux totaux d'emploi, sans favoriser une région ou un secteur des services publics par rapport à un autre (à l'exception, comme on l'a mentionné, des infirmières et infirmiers, des médecins et des policiers).

Pour effectuer ces calculs concernant les emplois du secteur public touchés par collectivité, nous avons exclu les fonctionnaires fédéraux et autochtones, mais inclus les fonctionnaires locaux, régionaux et municipaux parce que M. Hudak a déclaré qu'ils seraient touchés étant donné qu'ils relèvent de la compétence de la province, même si la manière dont ces compressions seront réalisées n'est pas claire. Nous avons inclus dans les totaux les travailleurs employés par les services publics d'électricité (qui appartiennent principalement à la province et aux municipalités, comme les services d'électricité) ainsi que les services d'aqueduc et d'égout et d'autres services d'utilité publique exploités par les municipalités, mais nous avons exclu les réseaux de transport urbain étant donné que M. Hudak a indiqué qu'il les agrandirait.

Le Tableau 3 illustre le nombre total de travailleurs employés dans les principaux groupes d'industries des administrations publiques provinciales, municipales et du secteur parapublic en Ontario, à l'aide de données sur l'emploi figurant dans *l'Enquête nationale auprès des ménages* de 2011 de Statistique Canada^{iv}. Comme on peut le constater dans ce tableau, on a évalué qu'en 2011, 1,17 million d'Ontariens œuvraient dans ces secteurs.

Le secteur de l'éducation (primaire, secondaire et postsecondaire) est celui qui compte le plus grand nombre de travailleurs du secteur public, soit 430 000 personnes ou 36 % du total de l'effectif. Les enseignants et autres travailleurs des conseils scolaires représentaient un peu plus de 300 000 employés, tandis que les 130 000 autres œuvraient dans des universités et des collèges communautaires. Les soins de santé suivent, représentant 34 % du total, avec 393 000 travailleurs dans les hôpitaux, les soins infirmiers et en établissement, les cabinets de médecins, les cliniques médicales, les services de soins de santé ambulatoires, les services ambulatoires, et les services de santé connexes. Les services sociaux et communautaires emploient un nombre relativement petit de travailleurs, à savoir 60 000 personnes, ou 5 % du total, tandis que moins de 1 % des travailleurs sont employés par des établissements du patrimoine, comme des musées.

Environ 81 000 travailleurs, ou seulement 7 % du total, sont employés par l'administration publique provinciale, le noyau des services publics. Ces travailleurs sont des aides judiciaires, des juges, des agents de correction, des policiers et des employés des services de police provinciaux, des agents de santé et sécurité, d'autres employés de services de protection, des fonctionnaires du Parlement et les employés du noyau des services publics, à savoir, tous ceux qui travaillent directement pour différents ministères.

Les administrations publiques locales, régionales et municipales emploient environ 158 000 travailleurs, ou 13 % du total. Ce nombre comprend les employés des services de police municipaux, les pompiers, les ambulanciers paramédicaux, les inspecteurs en santé et sécurité, les inspecteurs en bâtiment, les agents d'application des règlements, les agents de contrôle des animaux, les ouvriers de parcs, les employés des services de loisir, les sauveteurs, les agents de santé communautaire et publique, les

conseillers, et ceux qui travaillent dans le secteur du logement abordable, du développement économique et d'autres formes d'administration publique locale, régionale et municipale.

Comme on le constate dans le Tableau 3, si les infirmières et infirmiers, les médecins et les policiers sont exclus de ces industries du secteur public, le nombre d'Ontariens travaillant dans ces secteurs représente à peine un million, ce qui correspond au nombre utilisé par M. Hudak. En se basant sur ces chiffres, la suppression de 100 000 postes représenterait 10 % du nombre total de travailleurs du secteur public touchés.

Tableau 3 – Travailleurs des administrations publiques provinciales, locales et du secteur parapublic de l'Ontario			
Principales industries des administrations provinciales, municipales et du secteur parapublic			
Code SCIAN	SCIAN – Groupe d'industrie à quatre chiffres	Nombre de travailleurs	% du total
2211	Production, transport et distribution d'électricité	41 720	3,6 %
2213	Réseaux d'aqueduc et d'égout et autres	5 715	0,5 %
6111	Écoles primaires et secondaires	301 335	25,7 %
6112	Collèges communautaires et cégeps	29 900	2,5 %
6113	Universités	90 860	7,7 %
6211	Cabinets de médecins	37 350	3,2 %
6214	Centres de soins ambulatoires	23 080	2,0 %
6219	Autres services de soins de santé ambulatoires	9 265	0,8 %
6220	Hôpitaux	193 815	16,5 %
6230	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes	129 645	11,1 %
6241	Services individuels et familiaux	49 455	4,2 %
6242	Services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours	4 385	0,4 %
6243	Services de réadaptation professionnelle	7 565	0,6 %
7121	Établissements du patrimoine	9 220	0,8 %
9120	Administration publique provinciale et territoriale	81 180	6,9 %
9130	Administrations publiques locales, municipales et régionales	158 215	13,5 %
Total des travailleurs des administrations publiques provinciales, municipales et du secteur parapublic		1 172 705	100,0 %
Professions exclues			
Code CNP	Code de la classification nationale des professions	Nombre de travailleurs	
431	Officiers de direction des services de police	695	
301	Personnel professionnel en soins infirmiers	107 910	
3111	Médecins spécialistes	13 830	
3112	Omnipraticiens et médecins en médecine familiale	17 135	
4311	Policiers (sauf les cadres supérieurs)	31 730	
	Total des professions exclues	171 300	
Total des travailleurs potentiellement touchés par les compressions dans le secteur public		1 001 405	
Source : Enquête nationale auprès des ménages, tables 99-012-X2011033 et 99-012-X2011034.			

Ces données détaillées sur l'emploi par industrie et groupe professionnel sont tirées de l'*Enquête nationale auprès des ménages* de 2011. Habituellement, il devrait s'être produit une certaine croissance au cours des années suivantes, mais ces données indiquent que le taux d'emploi dans le secteur public en Ontario jusqu'à ce moment-ci en 2014 a été de 1,7 % au-dessous de la moyenne de 2011 et presque identique aux niveaux de 2012.

L'*Enquête nationale auprès des ménages* et le Recensement fournissent des données détaillées sur l'emploi par ces différentes industries et par groupes professionnels selon différents niveaux géographiques. Un regroupement fournit les résultats pour les 15 grandes villes, ou « régions métropolitaines de recensement » (RMR) plus 27 centres régionaux de plus petite taille, ou « agglomérations de recensement » (AR).

Un autre regroupement fournit des résultats pour 48 « divisions de recensement » (DR) différentes en Ontario, qui représentent des municipalités régionales, des comtés ruraux ou de grands districts dans le Nord. Le présent rapport se concentre sur les résultats de 42 régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement, mais il est possible de réaliser une analyse semblable par division de recensement.

Le Tableau 4 fournit un résumé du nombre de travailleurs des administrations publiques provinciales, locales et du secteur parapublic par ville et collectivité de l'Ontario, illustrant comment les pertes d'emplois directes par collectivité ont été évaluées, à l'exception des infirmières et infirmiers, des médecins et des policiers. M. Hudak a répété à maintes reprises que ces compressions représenteraient 10 % de l'effectif du secteur public. Ce tableau montre que la suppression de 100 000 postes représente légèrement moins que 10 % de l'effectif du secteur public touché, tant en Ontario que dans chacune de ces collectivités.

Les Tableaux 5A et 5B fournissent des détails supplémentaires sur les industries où les travailleurs du secteur public provincial, local et du secteur parapublic sont employés dans chacune de ces villes et collectivités. Pour condenser une partie de l'information et pouvoir la présenter sur deux pages, certaines des 16 industries à quatre chiffres ont été regroupées.

Pour le Tableau 5A et le Tableau 5B, les groupes d'industrie suivants sont utilisés :

- Production, transport et distribution d'électricité (SCIAN 2211) et réseaux d'aqueduc et d'égout et autres (SCIAN 2213)
- Écoles primaires et secondaires (SCIAN 6111)
- Universités (SCIAN 6113) et collèges communautaires (SCIAN 6112)
- Hôpitaux (SCIAN 6220)
- Autres soins de santé : cabinets de médecins (SCIAN 6211), centres de soins ambulatoires (SCIAN 6214), autres services de soins de santé ambulatoires (SCIAN 6219), établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes (SCIAN 6230)
- Services sociaux et communautaires : services individuels et familiaux (SCIAN 6241), services communautaires d'alimentation et d'hébergement, services d'urgence et autres secours (SCIAN 6242), services de réadaptation professionnelle (SCIAN 6243) et établissements du patrimoine (SCIAN 7121)
- Administration publique provinciale (SCIAN 9120)

- Administrations publiques locales, municipales et régionales (SCIAN 9130)

Avertissement

Ces calculs concernant l'incidence sur les emplois locaux des suppressions globales d'emplois à l'échelle de la province doivent être considérés comme des exemples. Ce sont des estimations, sujettes à l'incertitude quant à la nature des mesures réelles et à la fiabilité des données utilisées. Toutefois, malgré ces contraintes, ce sont les meilleures estimations et les plus raisonnables qu'il est possible d'obtenir à l'aide des données les plus détaillées et fiables qui sont disponibles.

Tableau 4 – Travailleurs des administrations publiques provinciales, locales et du secteur parapublic en Ontario par ville et pertes directes prévues d’emplois du secteur public par ville

Ville (RMR ou AR)	Pertes directes prévues d’emplois du secteur public	Effectif du secteur public potentiellement touché (B) = D - C	Infirmières, médecins et policiers exclus (C)	Total de l’effectif provincial, local et parapublic (D)
Ontario (total)	100 000	1 001 405	171 300	1 172 705
Cornwall	471	4720	745	5465
Hawkesbury	82	820	85	905
Ottawa	6682	66 915	15 210	82 125
Brockville	322	3220	530	3750
Pembroke	231	2315	355	2670
Petawawa	60	600	140	740
Kingston	1996	19 985	3230	23 215
Belleville	686	6870	1050	7920
Cobourg	150	1505	140	1645
Port Hope	155	1550	270	1820
Peterborough	1232	12 335	2120	14 455
Kawartha Lakes	716	7170	955	8125
Wellington	250	2505	325	2830
Oshawa	3673	36 780	6030	42 810
Ingersoll	99	995	135	1130
Toronto	37 660	377 130	62 205	439 335
Hamilton	6320	63 290	11 735	75 025
St. Catharines – Niagara	3174	31 785	4710	36 495
Kitchener – Cambridge – Waterloo	3678	36 830	5420	42 250
Brantford	1067	10 685	1790	12 475
Woodstock	263	2630	410	3040
Tillsonburg	86	865	180	1045
Norfolk	452	4530	805	5335
Guelph	1485	14 870	1615	16 485
Stratford	256	2560	545	3105
London	4261	42 670	8895	51 565
Chatham-Kent	764	7655	1320	8975
Leamington	271	2710	325	3035
Windsor	2374	23 770	4910	28 680
Sarnia	618	6 190	1310	7500
Owen Sound	330	3305	585	3890
Collingwood	133	1330	205	1535
Barrie	1525	15 275	3235	18 510
Orillia	293	2935	620	3555
Midland	310	3100	535	3635
North Bay	751	7520	1270	8790
Grand Sudbury	1668	16 700	2485	19 185
Elliot Lake	78	785	135	920
Temiskaming Shores	134	1340	105	1445
Timmins	448	4485	785	5270
Sault Ste. Marie	808	8090	1305	9395
Thunder Bay	1473	14 750	2530	17 280
Kenora	203	2030	375	2405
Autres collectivités et régions	12 313	123 305	19 635	142 490

Calculs basés sur les chiffres sur l’emploi par industrie et profession, tirés de l’*Enquête nationale auprès des ménages*, tables 99-012-X2011033 et 99-012-X2011034. Voir le Tableau 5 pour plus de détails sur l’emploi par industrie et profession dans ces collectivités. Les totaux ont été arrondis.

Tableau 5A – Emploi du secteur public local, provincial, et du secteur parapublic par ville et par industrie.

Ville (RMR ou AR)	Effectif total du secteur public local, provincial et du secteur parapublic	Production, distribution d'électricité et réseaux d'aqueduc et d'égout (SCIAN 2211 et 2213)	Écoles primaires et secondaires (SCIAN 6111)	Universités et collèges communautaires (SCIAN 6112 et 6113)	Hôpitaux (SCIAN 6220)
Ontario (total)	1 172 705	47 435	301 335	120 760	193 815
Cornwall	5465	110	1380	110	940
Hawkesbury	905	—	265	30	165
Ottawa	82 125	1390	20 140	10 875	15 340
Brockville	3750	50	1005	120	755
Pembroke	2670	150	715	145	485
Petawawa	740	45	210	10	160
Kingston	23 215	470	4085	6635	4525
Belleville	7920	210	2320	475	1055
Cobourg	1645	195	475	35	135
Port Hope	1820	235	495	25	175
Peterborough	14 455	735	3280	1565	1980
Kawartha Lakes	8125	450	2245	245	1045
Wellington	2830	50	820	385	270
Oshawa	42 810	5690	10 890	2195	5980
Ingersoll	1130	60	315	55	230
Toronto	439 335	14 100	120 720	46 375	74 795
Hamilton	75 025	1885	20 270	8360	12 835
St. Catharines – Niagara	36 495	1320	9255	3475	4525
Kitchener – Cambridge – Waterloo	42 250	860	11 215	8185	4785
Brantford	12 475	310	3250	640	1835
Woodstock	3040	75	1010	100	425
Tillsonburg	1045	30	265	—	200
Norfolk	5335	515	1285	140	735
Guelph	16 485	375	3830	4340	1710
Stratford	3105	110	770	125	605
London	51 565	915	10 775	8800	12 810
Chatham-Kent	8975	250	2260	415	1370
Leamington	3035	110	880	110	395
Windsor	28 680	615	7630	3590	5710
Sarnia	7500	525	1955	350	1560
Owen Sound	3890	245	785	40	760
Collingwood	1535	50	460	30	170
Barrie	18 510	945	5010	1330	2300
Orillia	3555	150	775	195	660
Midland	3635	60	745	55	870
North Bay	8790	165	1875	880	1720
Grand Sudbury	19 185	460	4400	2340	2595
Elliot Lake	920	—	300	—	265
Temiskaming Shores	1445	65	425	25	200
Timmins	5270	180	1490	165	1000
Sault Ste. Marie	9395	300	2100	605	1665
Thunder Bay	17 280	560	3050	1875	3425
Kenora	2405	75	500	—	365
Autres collectivités et régions	142 940	12 345	35 410	5310	20 285

Calculs basés sur les chiffres sur l'emploi par industrie tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages, table 99-012-X2011034. Totaux arrondis.

Tableau 5B – Emploi du secteur public local, provincial, et du secteur parapublic par ville et par industrie.

Ville (RMR ou AR)	Autres soins : cliniques, cabinets de médecins, services de santé et soins pour bénéficiaires (SCIAN 6211, 6214, 6219 et 6230)	Services sociaux et communautaires (SCIAN 6241, 6242, 6243 et 7121)	Administration publique provinciale (SCIAN 9120)	Administrations publiques locales, municipales et régionales (SCIAN 9130)
Ontario (total)	199 340	70 625	81 180	158 215
Cornwall	1395	415	345	770
Hawkesbury	180	65	60	140
Ottawa	13 130	4965	3505	12 780
Brockville	665	445	240	470
Pembroke	750	125	120	180
Petawawa	125	25	60	105
Kingston	3075	970	1895	1560
Belleville	1885	590	485	900
Cobourg	340	135	110	220
Port Hope	405	75	90	320
Peterborough	2940	980	1560	1415
Kawartha Lakes	1490	405	890	1355
Wellington	715	110	150	330
Oshawa	5610	1750	3030	7665
Ingersoll	230	80	100	60
Toronto	60 965	25 045	36 720	60 615
Hamilton	13 380	4015	2950	11 330
St. Catharines – Niagara	7325	2850	1960	5785
Kitchener – Cambridge – Waterloo	7590	2470	1160	5985
Brantford	2975	905	625	1935
Woodstock	670	195	130	435
Tillsonburg	215	90	115	130
Norfolk	1225	420	325	690
Guelph	2470	790	1075	1895
Stratford	840	105	120	430
London	8210	3135	2340	4580
Chatham-Kent	2390	765	390	1135
Leamington	850	275	125	290
Windsor	5530	1520	815	3270
Sarnia	1540	560	295	715
Owen Sound	1055	365	270	370
Collingwood	435	125	55	210
Barrie	3435	895	1215	3380
Orillia	695	110	645	325
Midland	885	170	270	580
North Bay	1600	570	1260	720
Grand Sudbury	4305	1325	1440	2320
Elliot Lake	135	20	95	105
Temiskaming Shores	395	115	90	130
Timmins	845	430	485	675
Sault Ste. Marie	1840	475	1215	1195
Thunder Bay	2780	1265	1860	2465
Kenora	550	280	485	150
Autres collectivités et régions	31 275	10 205	10 010	18 100

Calculs basés sur les chiffres sur l'emploi par industrie tirés de l'Enquête nationale auprès des ménages, table 99-012-X2011034. Totaux arrondis.

-
- ⁱ Les données de l'*Enquête sur la population active* par région métropolitaine de recensement sont fournies par Statistique Canada dans Cansim, Table 282-0116.
- ⁱⁱ Certains critiquent l'utilisation de multiplicateurs parce qu'ils peuvent être mal employés. En particulier, le « coût de substitution » ou coût d'option lié à toute action ou activité doit être également considéré. Toutefois, dans le cas présent, M. Hudak dit que la diminution des dépenses publiques réduira le déficit. À part la possibilité de diminuer les coûts d'emprunt (dont les taux sont déjà excessifs), cette activité ne présente pas d'avantages immédiats sur le plan économique. Et un économiste aussi réputé que [Larry Summers](#) (ancien secrétaire du Trésor des États-Unis, économiste en chef de la Banque mondiale, président de l'Université Harvard et conseiller économique du président) affirme que des mesures d'austérité sont contre-productives d'après leurs propres mesures. D'un point de vue financier et économique, il est sensé de maintenir et d'augmenter les dépenses publiques actuellement. Grâce à l'effet multiplicateur et à l'effet bénéfique sur les revenus, les déficits et les niveaux d'endettement peuvent en fait diminuer par suite d'une augmentation des dépenses publiques. Consulter [Fiscal Policy in a Depressed Economy](#), Brookings Papers on Economic Activity, printemps 2012.
- ⁱⁱⁱ Le multiplicateur de 0,67 pour les dépenses publiques et locales a été [signalé par Jared Bernstein](#), l'ancien économiste en chef du vice-président américain Joe Biden et par Josh Bivens et Heidi Sheirholz du Economic Policy Institute, [Three years into the recovery, just how much has state and local austerity hurt job growth?](#) Ce multiplicateur est basé sur un multiplicateur de 1,24 pour les dépenses publiques et locales. Les multiplicateurs appropriés pour les dépenses publiques utilisés par Finances Canada ([Budget 2009](#), page 240) et calculés par Statistique Canada pour les dépenses des administrations provinciales et locales en Ontario sont similaires ou même plus élevés que celui-ci (Statistique Canada, [Multiplicateurs nationaux et provinciaux, \(15F0046X\)](#)). Les multiplicateurs de niveau local seraient plus petits, par suite de plus grandes fuites, mais la portée de l'analyse réalisée dans le cas présent est de nature provinciale : p. ex, les compressions des dépenses à Toronto auront une certaine incidence sur d'autres collectivités et villes de la province et vice-versa.
- ^{iv} Il n'y a pas de chiffres précis disponibles sur le nombre de personnes employés dans le secteur public et un grand nombre de travailleurs sont dans des zones grises, comme les employeurs quasipublics. Fait ironique, ce sont les compressions imposées par les Conservateurs fédéraux qui ont mis fin à la publication par Statistique Canada de données sur l'emploi dans le secteur public en 2012. Les catégories d'industrie utilisées dans le cas présent ne tiennent pas nécessairement compte de tous les travailleurs du secteur public en Ontario et certaines données peuvent inclure des travailleurs du secteur privé ou d'employeurs quasipublics. En outre, les données excluent également certains travailleurs du secteur public parce que les catégories d'industrie pour ces zones géographiques ne fournissent pas suffisamment de détails pour pouvoir les inclure. Par exemple, bibliothèques et archives se trouvent dans la catégorie 5161 du SCIAN « Autres services d'information » et la collecte des déchets municipaux est incluse dans la grande catégorie 5621 « Collecte de déchets ». Ces groupes d'industrie n'ont pas été inclus parce qu'ils comprennent une part importante de travailleurs du secteur privé. Toutefois, cette source de données a été retenue parce que les chiffres sont aussi accessibles au public et relativement détaillés par ville et collectivité. Ces groupes d'industrie couvrent les principaux employeurs du secteur public et représentent les meilleures estimations disponibles en fonction des données détaillées sur l'emploi dans les villes et les collectivités.

À propos de l'auteur

Toby Sanger est économiste principal au Syndicat canadien de la fonction publique depuis 2005. Il a occupé auparavant les postes d'économiste en chef au gouvernement du Yukon, de conseiller principal en politiques économiques pour le ministre des Finances de l'Ontario, de conseiller économique pour les Premières Nations du Yukon et d'économiste en cabinet de conseil privé. Il a traité de plusieurs questions économiques dans diverses publications, produit la publication trimestrielle du SCFP [L'Économie au travail](#), est chercheur associé au Centre canadien de politiques alternatives et fait partie du conseil d'administration de Canadiens pour une fiscalité équitable.

Courriel : tsanger@cupe.ca – twitter : @toby_sanger – cellulaire : 613-720-6955.

L'auteur tient à remercier Venai Raniga, Brynne Sinclair-Waters, Craig Saunders, KayleHatt, Mike Belmore, Melissa Fortin et Stéphanie Bibeau pour les conseils et le soutien offerts pendant la préparation de ce projet.

*mf/sepb491

*sb/sepb491